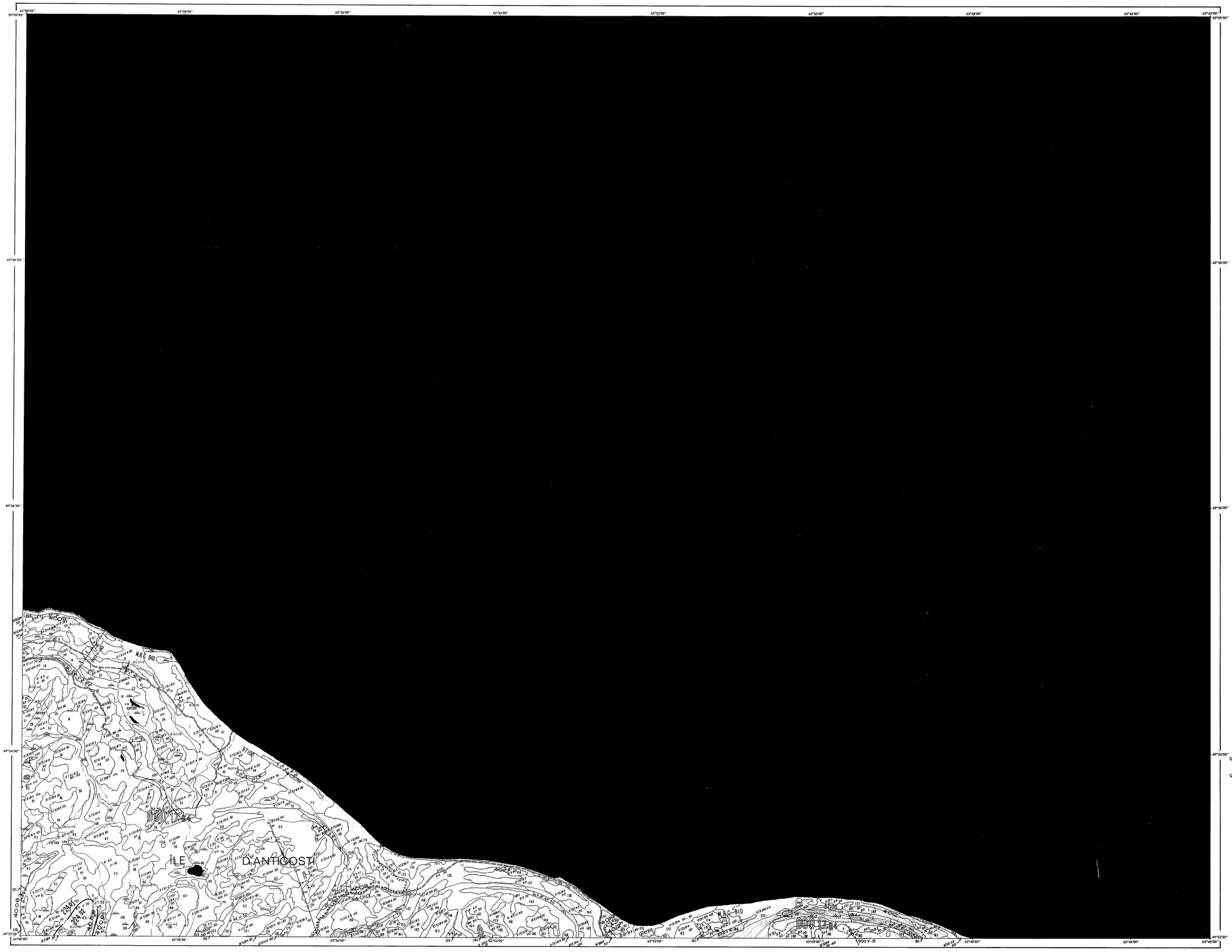

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, étangs
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Amarrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — 0 sapin et/ou épinette blanche
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge
— — 0 mélèze
— — 0 pin gris
— — 0 thuya (cèdre)
— — 0 sapin
— — 0 mélèze
(plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou l'épinette rouge occupent plus de 75% de la portée-tige)
— — 0 thuya (cèdre)
— — 0 mélèze
— — 0 prusche
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge
— — 0 pin rouge
— — 0 pin gris
— — 0 sapin et/ou épinette
(plantation d'épinette blanche)
(plantation d'épinette noire)
(plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — 0 thuya (cèdre)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge
— — 0 mélèze
— — 0 pin gris
— — 0 prusche
— — 0 épinette
(plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin gris
— — — — avec prusche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pinède à pin rouge
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin gris
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pinède à pin gris
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec prusche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 0 mélèze
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge
— — 0 pin rouge
— — 0 pin gris
— — 0 prusche
— — 0 sapin et/ou épinette blanche
(plantation de thuya)
Prucheraie
— — — — (la prusche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — 0 thuya (cèdre)
— — 0 épinette noire et/ou épinette rouge
— — 0 mélèze
— — 0 pin blanc et/ou pin rouge
— — 0 pin rouge
— — 0 pin gris
— — 0 sapin et/ou épinette blanche
(plantation de prusche)
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
— — — — — — avec résineux
— — — — — — avec pin gris
— — — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleaux à bouleau blanc avec sapin
— — — — — — avec pin gris
— — — — — — avec pin blanc
— — — — — — avec pin rouge
Bouleaux à bouleau jaune avec épinette noire ou rouge
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — — avec résineux
Peupleraie avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
Érablière rouge
Érablière mixte
Érablière réticulée
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

Tolérance feuillus	Tolérance résineux
F1 Pg (F)	F1 Pg (R)
F1 Pb (F)	F1 Pb (R)
F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
F1 Pi (F)	F1 Pi (R)
F1 S (F)	F1 S (R)
F1 E (F)	F1 E (R)
BB S (F)	BB S (R)
BJ S (F)	BJ S (R)
BB Pg (F)	BB Pg (R)
BJ Pg (F)	BJ Pg (R)
BB Pb (F)	BB Pb (R)
BJ Pb (F)	BJ Pb (R)
F1 Pg (F)	F1 Pg (R)
F1 Pb (F)	F1 Pb (R)
F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
Pe Pg (F)	Pe Pg (R)
Pe Pb (F)	Pe Pb (R)
Pe Pr (F)	Pe Pr (R)
Pe E (F)	Pe E (R)
Erab R (F)	Erab R (R)
Erab M (F)	Erab M (R)
Er R (F)	Er R (R)
Er M (F)	Er M (R)
MFN (F)	MFN (R)

TYPE DE COUVERT

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
(plantation)
Bouleaux à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplier
Érablière rouge
Érablières
— — — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — à bouleau jaune
— — — à peuplier
— — — à feuillus d'essences intolérantes
— — — à feuillus d'essences tolérantes
Peuplier — de bouleau blanc
— — de bouleau jaune
— — de peuplier
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Espace aménagé
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bordure
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et d'épinette blanche vivants: 10-50 % — 50-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Coupe partielle
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (-ans)	0-30 ans		70-30 (ans) 30-70 (ans)
30 "	31-60 "		90-30 " 30-90 "
50 "	61-80 "		120-30 " 30-120 "
70 "	81-100 "		70-50 " 50-70 "
90 "	101-120 "		90-50 " 50-90 "
120 "	121 et plus		120-70 " 70-120 "

FORÊT HÉQUENNE

Jeune inégalienne: Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre O et 30 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre O et 60 ans.
Vieilleuse inégalienne: Peuplé à dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges certaines de 60 ans. Autres peuplements, majorité des tiges set plus de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ—HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m à 7m)	2 (7m à 12m)	3	4	5 (20m à 24m)	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	46 à 90 %	f
Abrupte	91% et plus	a
Superficie accusée de pente	31%	s

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E13 @ 50m m — définition, classe de pente, classe d'âge, perturbation, origine, classe de densité, sous-groupe d'essences, groupement d'essences

R C5 e10 01 — classe de pente, classe d'âge, année de l'origine, origine, classe de densité, type de couvert

CARTOG. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE. SIGNATURE: Luc Rochette

CARTOG. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : SIGNATURE: .....

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 96
Unité d'aménagement: -1
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 17
Concessionnaire ou autres: 06
Bassin hydrographique: 224 01*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 97 100
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 4012*
Région écologique: 10 a

Municipalité régionale de comté M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne: 1987 / Année de publication: 1988 / Année de révision:

Divisions territoriales en date du : 1/2/88
Déclinaison magnétique :25° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

	S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
22-H-16	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
	12-E-13		12-E-14	
22-H-9	S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
	12-E-12		12-E-11	

12 E/13 N. O.

ÎLE D'ANTICOSTI